

Bilan de la journée exceptionnelle pour l'Observatoire Participatif de la Biodiversité Marine (OPBM) du 7 novembre 2015

En un mot : **EXTRAORDINAIRE** ! Cela fait 4 années que les sentinelles de la mer ne faiblissent pas, bien au contraire la motivation croit et les résultats de l'OPBM le prouvent encore.

A ce jour, **le cap des 250 plongées transmises à l'OPBM 2015 a été dépassé** (record absolu de 2014 battu !!! bravo à tous).

Nous nous associons avec [nos partenaires \(FFESSM, AAMP, etc.\)](#) pour vous remercier de votre engagement et nous mettons tout en œuvre pour vous proposer un programme OPBM toujours plus innovant pour les années à venir.

Cette année 2015 est donc hors norme et fait du réseau participatif des Sentinelles de la mer un exemple de dynamisme, qui est en cours d'étude par *Jade Georis-Creuseveau du Laboratoire ADESS (UMR 5185)* qui analyse les impacts scientifiques et sociologiques de l'expérience scientifique, que nous menons ensemble. Nous ne manquerons pas de vous transmettre ces informations lorsqu'elles seront disponibles.

1. Bilan de la journée OPBM exceptionnelle - 7 novembre 2015

La seconde journée OPBM exceptionnelle du 7 novembre 2015, s'est déroulée dans des conditions optimales (temps, visibilité, participation, convivialité, sérieux...). Cette journée de recensement des hippocampes et des herbiers de zostère marine s'est déroulée sur l'ensemble du bassin d'Arcachon, avec le soutien indéfectible de notre partenaire local, le CoDep 33 de la FFESSM. Cette année plus encore de nombreux clubs de l'inter-région Aquitaine Poitou Charentes Limousin ont rejoint l'OPBM (formations, accompagnements en plongée et participation aux 2 journées exceptionnelles).

Le 7 novembre, **183 plongeurs et apnéistes** « sentinelles de la mer », qui provenaient de **27 clubs de plongées affiliés au CoDep 33, Codep 16, Codep 17, Codep 40, Codep 19...** se sont répartis sur **16 sites au cœur du bassin d'Arcachon**.

Les Sentinelles de la mer ont pu observer les deux espèces d'hippocampes présents dans le bassin d'Arcachon : Soit, **32 observations d'hippocampe à museau court** (*Hippocampus hippocampus*), **307 observations d'hippocampe à museau long** (*Hippocampus guttulatus*) et **16 observations parmi les 7 espèces de syngnathes**. Ce bilan a été transmis à l'ensemble des partenaires OPBM et à la presse locale.

Toutes vos informations et celles recueillies toute l'année, sont traitées et analysées par l'équipe d'Ocean'Obs puis transmises à l'AAMP, gestionnaire du Parc Naturel Marin du bassin d'Arcachon (PNM BA). A termes, l'amélioration des connaissances des hippocampes et des herbiers acquises grâce aux plongeurs, permettra d'adapter la gestion de ces espèces et habitats remarquables du bassin en fonction de l'évolution constatée.

La mobilisation des plongeurs en faveur de l'OPBM est donc primordiale pour permettre une gestion durable de la faune et la flore du bassin d'Arcachon, qui est actuellement abordée dans le cadre de réunions de concertation au sein du PNM BA, auxquelles les représentants de la FFESSM et Ocean'Obs participent.



Briefing avant la plongée du 7 novembre réalisé par Ocean'Obs - Crédit : Sébastien Pedoussaut - sentinelle de la mer depuis 2012

Hippocampus guttulatus sur une moulière (Grand Banc sud) - Crédit : thierry Lecques - Sentinelle de la mer depuis 2014

2. Les perspectives à court terme :

Ocean'Obs vous prépare déjà le programme OPBM 2016 et au-delà, avec ses partenaires. Nous serons au salon de plongée le 9 et 10 janvier pour présenter les résultats de l'OPBM sur le stand de Vigie-Mer - 65 MO (si vous souhaitez y participer à nos côtés, en tant que sentinelle de la mer, contactez-nous vite).

Nous menons durant l'hiver des opérations en plongée dont les résultats viendront enrichir l'OPBM.

Ocean'Obs se consacre également au traitement de toutes vos observations 2015, **un bilan annuel vous sera présenté lors du lancement de la saison OPBM le 19 mars 2015**, dans les locaux du CoDep 33 FFESSM.

En attendant, cette échéance **vous pouvez saisir en ligne vos dernières fiches 2015** en stock sur [votre espace sentinelle](#) ou nous les transmettre scannées à contact@oceanobs.fr, la **date limite de saisie est fixée au 15 janvier 2016**.

Enfin, les plongées en eaux froides sont possibles et permettent de fournir des observations à une période peu documentée. Le record 2013 est encore valable, il correspond à une plongée transmise le 26 décembre ;)

A très bientôt et encore bravo à tous pour votre motivation sans faille !!!